



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

SCIENCE DANS L'AGRICULTURE CANADIENNE ET LA FERMETURE DE CENTRES DE RECHERCHE

Rapport du Comité permanent de l'agriculture et de
l'agroalimentaire

Michael Coteau, président

MAI 2026
45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

**SCIENCE DANS L'AGRICULTURE CANADIENNE
ET LA FERMETURE DE CENTRES DE
RECHERCHE**

**Rapport du Comité permanent
de l'agriculture et de l'agroalimentaire**

**Le président
Michael Coteau**

MAI 2026

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

PRÉSIDENT

Michael Coteau

VICE-PRÉSIDENTS

John Barlow

Sébastien Lemire

MEMBRES

Richard Bragdon

Sophie Chatel

Paul Connors

Marianne Dandurand

Dave Epp

Jacques Gourde

Emma Harrison

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

David Bexte

Steven Bonk

Blaine Calkins

Braedon Clark

Claude DeBellefeuille

Cheryl Gallant

Kent MacDonald

Ron McKinnon

Gaétan Malette

L'hon. Andrew Scheer

GREFFIER DU COMITÉ

Wassim Bouanani

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Daniel Farrelly, analyste

Sarah Houle, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié la science dans l'agriculture canadienne et la fermeture de centres de recherche et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES RECOMMANDATIONS	1
SCIENCE DANS L'AGRICULTURE CANADIENNE ET LA FERMETURE DE CENTRES DE RECHERCHE	7
Contexte	7
Contraintes budgétaires et fermeture de centre de recherche et de fermes satellites	8
Importance et retombées de la recherche scientifique en agriculture au Canada	10
Collaboration entre les secteurs dans la recherche en agriculture	13
Importance du maintien du financement public dans certains domaines de recherche	17
Renouveau de la recherche agricole	19
Stratégie nationale en recherche et en innovation agricole	20
Impacts des fermetures prévues de centre de recherche sur la science agricole au Canada	22
Impacts sur les domaines de recherche	22
Recherche en santé des sols	23
Recherche sur les plantes fourragères	24
Recherche en élevage bovin	25
Recherche sur les semences	26
Impacts sur la répartition de la recherche agricole dans les différentes régions du Canada	27
Impacts sur de la continuité dans la recherche agricole	30
Impacts des fermetures prévues sur les autres centres de recherche agricole au Canada	32
Impacts de fermetures sur les communautés et les travailleurs	34
Relations de travail	35

ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS	39
ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES	41
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	43

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Compte tenu du fait que l'Agence canadienne d'inspection des aliments met un terme à ses activités d'analyse au laboratoire de Longueuil, le Comité recommande que l'ACIA revienne sur sa décision étant donné que les installations à ce laboratoire possèdent une expertise en analyse nutritionnelle pour vérifier la conformité de l'information nutritionnelle avec les règlements canadiens sur l'étiquetage des aliments et est le centre national de référence et de recherche sur les allergènes alimentaires. Que, dans le cas contraire, l'expertise de l'ACIA soit préservée au Québec.

10

Recommandation 2

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada dépose des analyses coûts-avantages par site, incluant une carte de la continuité des essais et un inventaire des ressources génétiques, afin de justifier les fermetures proposées et d'en évaluer le profil d'irréversibilité. Il recommande également que le gouvernement du Canada étudie si ces fermetures auront une incidence négative disproportionnée sur les régions éloignées, nordiques et autochtones, ce qui accentuerait la pression sur les systèmes alimentaires et contribuerait à l'insécurité alimentaire.

10

Recommandation 3

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada explore d'autres réductions de dépenses qui n'affectent pas les scientifiques de première ligne afin de respecter ses engagements en vertu de l'Examen exhaustif des dépenses.

10

Recommandation 4

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada reconnaisse la contribution du secteur de l'agriculture et de la fabrication d'aliments et de boissons à l'économie canadienne, la croissance plus faible des effectifs d'employés du secteur public à Agriculture et de l'Agroalimentaire Canada par rapport à celle de l'ensemble du gouvernement, ainsi que la valeur des scientifiques et des chercheurs de première ligne lors de l'application de réductions de dépenses dans le cadre de l'actuel et des futurs examens exhaustifs des dépenses.

13

Recommandation 5

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada reconnaisse l'industrie agricole et agroalimentaire comme étant un secteur stratégique au même titre que l'énergie sur le plan de la sécurité nationale et que la sécurité alimentaire constitue un enjeu de sécurité nationale.

13

Recommandation 6

Le Comité recommande qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada entreprenne une révision de ses programmes de recherche et d'innovation afin de cibler les redondances en collaboration avec les différents partenaires du milieu agricole du Québec et du Canada.

16

Recommandation 7

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada explore de nouveaux modèles (tel que la grappe scientifique du bœuf et des plantes fourragères et le modèle australien et tous autres modèles collaboratifs) de collaboration et améliore les incitatifs pour le secteur privé à s'associer avec les institutions publiques, les universités et les collèges afin d'augmenter le financement total consacré à la recherche agricole et agroalimentaire au Canada.

17

Recommandation 8

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada revienne sur sa décision de supprimer le programme de recherche biologique et régénérative au Centre de recherche et développement de Swift Current.

18

Recommandation 9

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le milieu universitaire, le secteur privé et les investisseurs, élabore et mette en œuvre une stratégie visant à renforcer la collaboration au sein de l'écosystème d'innovation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Cette stratégie devrait rassembler les producteurs, les universités, l'industrie et les investisseurs d'un océan à l'autre, promouvoir une véritable culture de collaboration, briser les silos existants en matière de science, de recherche et de développement et éliminer les règles et obstacles qui ont découragé la coopération. Elle devrait soutenir l'excellence en recherche, renforcer les partenariats à travers le système d'innovation et veiller à ce que les technologies émergentes et les avancées scientifiques soient efficacement développées, déployées et adoptées dans l'ensemble du secteur.

21

Recommandation 10

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada considère la science et l'innovation comme une priorité centrale dans le prochain cadre stratégique agricole.

21

Recommandation 11

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada entreprenne une analyse approfondie de l'importance de la recherche sur les types de sols, la santé des sols et les systèmes de cultures fourragères dans l'agriculture canadienne. Cette analyse devrait évaluer la manière dont la recherche régionale sur les sols et les cultures fourragères contribue à la productivité agricole, à la résilience climatique et à la gestion durable des terres partout au Canada, et devrait éclairer les décisions fédérales futures et actuelles relatives aux priorités en matière de science agricole, aux infrastructures de recherche et à la conception des programmes.

25

Recommandation 12

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada maintienne et renforce les activités de recherche sur les plantes fourragères, compte tenu de leur importance pour la productivité agricole, la résilience des exploitations et la durabilité des systèmes agroalimentaires, notamment en maintenant les centres de recherche dédiés à cette fin.

25

Recommandation 13

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada comprenne et préserve les programmes de recherche uniques et critiques qui ne peuvent être reproduits ailleurs dans les sept centres de recherche et de développement agricoles et les sites de fermes expérimentales.

29

Recommandation 14

Le Comité recommande que les projets de recherche menés dans de réelles conditions agricoles et misant sur des partenariats entre les universités et les collèges ainsi que les productrices soient priorités.

29

Recommandation 15

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada veille à une répartition géographique stratégique des centres de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, afin d'assurer un accès représentatif à la diversité des sols agricoles au pays, ainsi qu'à des zones de latitude correspondant au potentiel de développement de l'agriculture, notamment dans les régions nordiques.

29

Recommandation 16

Le Comité recommande qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada dépose un plan d'action déterminant comment les recherches entreprises par les centres de recherche et les fermes expérimentales touchées par des fermetures proposées ou des réductions seront poursuivies et indique les sommes qui seront consacrés à ses projets de recherche.

31

Recommandation 17

Le Comité recommande qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada dépose un plan d'action et un budget spécifique afin d'assurer un financement public stable, prévisible et orienté vers la transition agroécologique de la recherche dans les collèges et des universités tout en prévoyant des sommes suffisantes pour l'embauche et le maintien de personnel technique pour œuvrer dans les laboratoires.

34

Recommandation 18

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada renforce la communication et l'engagement avec les gouvernements provinciaux, les collectivités locales et les parties prenantes concernées concernant tout changement proposé aux opérations, au mandat ou au statut des centres fédéraux de recherche et de développement en agriculture et agroalimentaire, y compris les fermetures ou les restructurations. Le Comité recommande en outre que le gouvernement veille à ce que l'expertise scientifique, la capacité de recherche et les travaux de recherche en cours soient préservés et ne soient pas perdus, et que les décisions soient accompagnées d'une plus grande transparence et d'une diffusion rapide de l'information.

36

Recommandation 19

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada suspende et annule la décision de fermer tous les centres de recherche agricole et les sites de fermes expérimentales, et qu'il entame immédiatement des consultations avec le Bureau de la conseillère scientifique en chef, les syndicats du secteur public, les parties prenantes concernées, les employés, les partenaires de recherche ainsi que les représentants locaux, régionaux et provinciaux, afin de mieux comprendre l'incidence scientifique et économique des fermetures proposées.

36

Recommandation 20

Le Comité recommande que, dans le respect des ententes de confidentialité signées avec l'employeur, les employés touchés par les fermetures puissent dénoncer des situations qu'ils jugent préjudiciables pour l'intérêt public.

37



SCIENCE DANS L'AGRICULTURE CANADIENNE ET LA FERMETURE DE CENTRES DE RECHERCHE

CONTEXTE

Le 10 février 2026, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes (le Comité) a adopté la [motion](#) suivante :

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude afin d'examiner l'importance de la science, de la technologie et de l'innovation dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, y compris les répercussions de la décision du gouvernement fédéral de fermer plusieurs centres de recherche et de développement et fermes expérimentales d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, notamment le Centre de recherche et de développement de Lacombe, en Alberta, le Centre de recherche et de développement de Québec, situé à Sainte-Foy (Québec), ainsi que la ferme expérimentale de Nappan, en Nouvelle-Écosse; que l'étude débute dès que possible; et que le Comité rende compte de ses conclusions à la Chambre.

Le Comité a tenu quatre réunions entre le 10 février et le 10 mars 2026, entendu 27 témoins et reçu 15 mémoires sur la question de la science dans l'agriculture canadienne et la fermeture de centres de recherche, notamment le Centre de recherche et de développement de Lacombe, en Alberta, le Centre de recherche et de développement de Québec, situé à Sainte-Foy (Québec), celui de Guelph en Ontario ainsi que la ferme expérimentale de Nappan, en Nouvelle-Écosse, de Portage la Prairie au Manitoba, et d'Indian Head et de Scott en Saskatchewan. Des coupes dans les budgets de recherche du Centre de recherche et développement de Swift Current, en Saskatchewan, ont également été abordées lors des témoignages et dans les mémoires soumis. Le Comité remercie tous les témoins pour leurs contributions et est heureux de présenter son rapport et ses recommandations au gouvernement du Canada.

Ce rapport présente d'abord un aperçu contextuel des fermetures annoncées de différents centres de recherche au Canada et des besoins actuels dans le secteur de la recherche agricole. Le rapport aborde ensuite l'importance et les retombées de la



recherche agricole au Canada. Enfin, le rapport traite des impacts anticipés de la fermeture des centres de recherches.

Contraintes budgétaires et fermeture de centre de recherche et de fermes satellites

Lors de son témoignage devant le Comité, le sous-ministre au ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada (AAC), [Lawrence Hanson](#), a affirmé au Comité qu'AAC finançait les activités de 20 centres de développement de la recherche et de 25 centres satellites à travers le Canada. Dans le cadre de son exercice de l'Examen exhaustif des dépenses, partie du budget de 2025, AAC planifie fermer 3 centres de recherche, « soit ceux de Québec, de Guelph et de Lacombe, [ainsi que] quatre [...] fermes satellites, soit celles de Scott, d'Indian Head, de Portage la Prairie et de Nappan ». Lorsque questionné en Chambre au sujet sur les impacts de la fermeture des centres de recherche, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable [Heath MacDonald](#), a mentionné le recul des investissements en recherche et développement en agriculture au Canada :

Je me permets de citer quelques chiffres concernant les dernières années. Le système de recherche-développement est de moins en moins diversifié. Les investissements publics dans le développement des connaissances agricoles, ce qui comprend la recherche-développement, ont baissé de 15 %. Le volume de recherche-développement confié aux universités par le secteur privé a diminué de 77 %. Le nombre d'entreprises qui font de la recherche-développement a reculé de 30 %.

[Lawrence Hanson](#) a mentionné au Comité qu'AAC dépense annuellement environ 300 millions de dollars de recherche et développement. De ce montant, 90 millions de dollars servent au soutien intégré, comme l'entretien et les services publics. Le sous-ministre a expliqué au Comité que les fermetures annoncées serviront à réduire les dépenses en entretien tout en maintenant les capacités de développement de la recherche en consolidant les activités de recherche dans d'autres centres. Le sous-ministre estimait qu'environ 27 chercheurs seraient directement touchés par les fermetures, soit par la perte de leur poste, soit par une relocalisation dans un autre centre de recherche. Selon le témoignage de [Patrick St-Georges](#), premier vice-président exécutif national du Syndicat de l'Agriculture pour l'Alliance de la fonction publique du Canada, 494 membres de son syndicat occupant « des postes de techniciens de laboratoire et de serre, d'agents d'entretien des terrains et des installations, d'administrateurs, et d'autres fonctions » seront touchés par ses fermetures.

Le sous-ministre [Hanson](#) a également confirmé aux membres du Comité que le programme Solutions agricoles pour le climat, ou Laboratoires vivants, lequel inclut 14 projets de recherche, ne fera pas partie des fermetures annoncées. Ce programme

repose sur la collaboration entre chercheurs et producteurs en vue d'obtenir des données sur la séquestration du carbone et l'atténuation des gaz à effet de serre. Le programme devrait se terminer dans sa phase actuelle, il n'y aura pas d'ajout de nouveaux projets et les enveloppes budgétaires des projets existants ne seront pas renouvelées au terme du financement initialement prévu.

Lorsque questionné par les membres du Comité sur la possibilité d'obtenir une analyse produite par AAC concernant l'impact des fermetures sur le développement de la recherche en agriculture, [Lawrence Hanson](#) s'est engagé à fournir au Comité « les informations financières relatives aux coûts associés aux centres » ainsi que « des renseignements sur la manière dont [AAC] compt[e] remédier aux limitations causées par les réductions ». Une réponse écrite a été fournie à ce sujet au Comité en date du 13 avril 2026. On y apprend que le ministère prévoit des économies d'environ 86 millions de dollars en recherche et développement pour 2026–2027, d'environ 41 millions de dollars en 2027–2028, de 111 millions en 2028–2029 et de 115 millions en 2029–2030, le tout totalisant environ 394 millions de dollars. Le document précise

[qu]' AAC mettra fin progressivement à certains programmes en dehors de son mandat principal et réduira également certaines activités scientifiques lorsqu'une approche rationalisée peut être adoptée, ou lorsque la capacité existe ailleurs, par exemple dans le milieu universitaire et l'industrie.

Plus spécifiquement, concernant les fermetures proposées des centres de recherche de Lacombe, de Québec, de Guelph et des fermes expérimentales d'Indian Head, de Nappan, de Scott et de Portage Laprairie, AAC prévoit des économies de fonctionnement de 233 millions de dollars sur 10 ans et de 87 millions de dollars en entretien différé. AAC note cependant que ce montant n'inclut pas « les coûts de réinstallation, de dessaisissement, de mise hors service ni les coûts potentiels d'assainissement d'un site ».

Lors de son témoignage devant le Comité, l'Honorable [Richard J. Sigurdson](#), ministre de l'Agriculture et de l'irrigation de l'Alberta, a d'ailleurs demandé qu'une évaluation d'impact de la fermeture du Centre de recherche et de développement de Lacombe soit produite par le gouvernement fédéral et que celui-ci entre en contact avec le gouvernement albertain afin de discuter des options en ce qui concerne la préservation et la poursuite de la recherche qui est conduite dans ce centre.

Dans un [mémoire](#) soumis au Comité, Gilles Saindon, ancien sous-ministre adjoint et scientifique en chef d'AAC et Yvon Martel, ancien scientifique en chef à l'international pour AAC, enjoignent également le gouvernement fédéral à effectuer une « analyse approfondie des impacts scientifiques, économiques et régionaux » de la fermeture annoncée des centres de recherche.



En parallèle des fermetures des centres de recherche d'AAC, le Comité a également été informé de la fermeture prochaine du laboratoire de l'Agence canadienne d'inspections des aliments (ACIA) de Longueuil, lequel est chargé, entre autres travaux, des analyses d'allergènes alimentaires et de biotoxines marines. Lorsque questionné sur cette question, [Patrick St-Georges](#) n'a pas été en mesure de dire comment les analyses conduites par ce laboratoire seront faites, les autres laboratoires ayant déjà une charge de travail à temps plein. Il ajoute que selon lui, cette fermeture ne constitue pas une économie pour ce qui est de l'entretien de l'édifice, celui demeurant loué par Santé Canada.

Recommandation 1

Compte tenu du fait que l'Agence canadienne d'inspection des aliments met un terme à ses activités d'analyse au laboratoire de Longueuil, le Comité recommande que l'ACIA revienne sur sa décision étant donné que les installations à ce laboratoire possèdent une expertise en analyse nutritionnelle pour vérifier la conformité de l'information nutritionnelle avec les règlements canadiens sur l'étiquetage des aliments et est le centre national de référence et de recherche sur les allergènes alimentaires. Que, dans le cas contraire, l'expertise de l'ACIA soit préservée au Québec.

Recommandation 2

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada dépose des analyses coûts-avantages par site, incluant une carte de la continuité des essais et un inventaire des ressources génétiques, afin de justifier les fermetures proposées et d'en évaluer le profil d'irréversibilité. Il recommande également que le gouvernement du Canada étudie si ces fermetures auront une incidence négative disproportionnée sur les régions éloignées, nordiques et autochtones, ce qui accentuerait la pression sur les systèmes alimentaires et contribuerait à l'insécurité alimentaire.

Recommandation 3

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada explore d'autres réductions de dépenses qui n'affectent pas les scientifiques de première ligne afin de respecter ses engagements en vertu de l'Examen exhaustif des dépenses.

IMPORTANTANCE ET RETOMBÉES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN AGRICULTURE AU CANADA

Lors de son témoignage devant le Comité, [Rickey Yada](#), doyen de la Faculté des sciences agricoles, de la vie et de l'environnement de l'Université de l'Alberta et membre du

Conseil des doyens en agriculture, alimentation et médecine vétérinaire, a brossé un tableau de l'importance de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Canada :

[L]e secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire est un moteur économique. En 2024, il a généré près de 150 milliards de dollars, soit environ 7 % du PIB total du Canada. Cette industrie soutient 2,3 millions d'emplois, ce qui signifie qu'un Canadien sur neuf va travailler chaque jour grâce à elle. Le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire ne se contente pas que de nourrir les Canadiens. Il est aussi un chef de file mondial, exportant plus de 100,3 milliards de dollars de produits vers plus de 200 pays. Son succès s'appuie sur une chaîne d'innovation dont les maillons comprennent nos laborieux agriculteurs et éleveurs, nos partenaires industriels, ainsi que le gouvernement et les établissements d'enseignement postsecondaire.

Concernant les impacts économiques des coupures proposées, les témoins ont fait part au Comité de l'importance des retombées économiques de l'investissement en science et en innovation en agriculture. Ce fait a notamment été allégué par [John Ireland](#), préfet du Comté de Lacombe :

Nous savons que chaque dollar investi dans la recherche agricole rapporte jusqu'à 63 \$. Dans quel autre secteur envisagerait-on de supprimer un programme qui offre un rendement du capital investi de 6 000 %? Le fait de renoncer à la recherche et au développement dans un secteur qui contribue de façon si importante au PIB du Canada ne permet pas de réaliser des gains d'efficacité; c'est faire preuve de myopie.

[Tyler Groeneveld](#), président-directeur général de Protein Industries Canada, lors de son témoignage en Comité a également cité cette part du PIB occupée par l'industrie agricole et les 2,3 millions d'emplois qui en dépendent. Il donnait une idée de l'importance de ce secteur économique, mentionnant que « [c]'est plus que les secteurs de l'automobile et de l'aérospatiale réunis ».

Lors de son témoignage en Comité, le ministre albertain [Sigurdson](#) a traité de l'importance du financement de la recherche en agriculture au Canada. Selon lui, le financement de la recherche a des retombées économiques importantes pour le pays :

C'est plutôt un investissement stratégique qui répond au besoin du Canada de consolider son économie et de faire croître le PIB national, ce qui est plus important que jamais.

L'investissement en recherche agricole donne un rendement économique fort. La fermeture [du Centre de recherche et de développement de Lacombe] pour atteindre des objectifs à court terme risque de miner les gains économiques à long terme qui dépassent de loin les économies immédiates.

[Justine Hendricks](#), présidente-directrice générale de Financement agricole Canada (FAC), témoignant devant le Comité dans le cadre de l'étude du projet de loi C-15, a été



questionnée quant à l'importance de la recherche et de l'innovation en agriculture pour FAC et sur ce que FAC faisait pour soutenir ce secteur. Elle a répondu :

Pour ce qui est de la façon dont Financement agricole Canada est capable de soutenir l'innovation, j'aimerais vous faire part d'une statistique. Si nous nous comparons à nos voisins du Sud du point de vue de l'investissement dans la technologie et l'innovation en agriculture, le ratio est de 23 pour 1. Il existe plusieurs volets à Financement agricole Canada. Nous établissons de nombreux partenariats avec des fermes d'apprentissage pour soutenir les fermiers afin qu'ils soient capables de venir ensemble où que nous soyons capables de tester les nouvelles technologies.

Nous allons parfois aussi travailler avec des organisations de recherche pour essayer de faire avancer et d'accélérer les recherches et les technologies. Nous nous voyons vraiment comme un catalyseur à cet égard, en étant capables d'équilibrer cette innovation et la façon dont notre organisation peut soutenir l'innovation, qui est liée directement à une augmentation de la productivité, et c'est ce que nous essayons d'aller chercher.

Justine Hendricks a également mentionné des dépenses spécifiques de FAC concernant l'innovation en agriculture, atteignant 7 milliards de dollars d'ici 2030 :

L'année dernière, nous nous sommes engagés à investir 2 milliards de dollars d'ici 2030 pour stimuler l'innovation et la croissance de la productivité. Plus tôt cette semaine, Financement agricole Canada a réuni des investisseurs privés qui se sont engagés conjointement à investir 5 milliards de dollars supplémentaires dans le secteur d'ici 2030. On parle de 7 milliards de dollars d'ici 2030. Il s'agit du plus important engagement financier envers l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne — du moins, à ma connaissance.

Selon le Rickey Yada, le réseau des centres de recherche fédéraux en agriculture « fournit l'infrastructure spécialisée et l'expertise scientifique à long terme nécessaires pour s'attaquer à des enjeux complexes ». Il mentionnait également au Comité l'importance des recherches sur la santé des sols qui se font dans ces centres, lesquelles « constituent littéralement le fondement de l'agriculture ».

À titre d'exemple, Rickey Yada a mentionné au Comité l'importance de la recherche sur le canola canadien, dont les nouvelles variétés ont permis une production accrue représentant aujourd'hui près de 15 % des exportations agricoles canadiennes. Il ajoute que la science agricole touche également des pans beaucoup plus larges de cette économie :

Elle englobe l'innovation et la production à valeur ajoutée, non seulement dans le domaine des matières premières, mais aussi dans celui des aliments enrichis, des nouveaux produits demandés par les consommateurs et d'autres innovations qui conduisent à des chaînes alimentaires sécuritaires et mieux sécurisées. Elle englobe la

recherche sur les changements climatiques, la nutrition et la santé. Elle englobe la biodiversité, le bien-être animal, la gestion de l'eau, les textiles et les matériaux de construction.

Vincent Poirier, professeur et directeur scientifique de l'Institut de recherche en agriculture et en agroalimentaire de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, citant les mots de son collègue Jean Caron, décrit enfin l'importance cruciale de l'étude des sols pour l'agriculture canadienne :

Les milieux politiques et la société civile réalisent rarement que les citoyens et les citoyennes du monde sont à 30 centimètres de la famine. Qu'est-ce que ça signifie? C'est que toute notre nourriture dépend des 30 premiers centimètres de sol à la surface de la Terre.

Recommandation 4

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada reconnaisse la contribution du secteur de l'agriculture et de la fabrication d'aliments et de boissons à l'économie canadienne, la croissance plus faible des effectifs d'employés du secteur public à Agriculture et de l'Agroalimentaire Canada par rapport à celle de l'ensemble du gouvernement, ainsi que la valeur des scientifiques et des chercheurs de première ligne lors de l'application de réductions de dépenses dans le cadre de l'actuel et des futurs examens exhaustifs des dépenses.

Recommandation 5

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada reconnaisse l'industrie agricole et agroalimentaire comme étant un secteur stratégique au même titre que l'énergie sur le plan de la sécurité nationale et que la sécurité alimentaire constitue un enjeu de sécurité nationale.

Collaboration entre les secteurs dans la recherche en agriculture

Lori Oatway, scientifique de recherche pour la compagnie Western Crop Innovation, a fait part au Comité de l'importance de la collaboration entre le secteur privé et le secteur public. Se prononçant sur la fermeture annoncée du Centre de recherche et de développement de Lacombe, la témoin a fait part au Comité de l'importance des centres de recherche d'AAC dans l'écosystème de la recherche en agriculture. La témoin a fait état de l'interdépendance qui existe entre le domaine privé dans lequel elle évolue, le secteur académique et les centres de recherche d'AAC. Lori Oatway résume donc cette situation dans ces mots : « Lorsque des centres sont supprimés, nous perdons non seulement les scientifiques, mais aussi la recherche, la connectivité et la confiance qui



soutiennent l'innovation dans l'ensemble des chaînes de valeur agricoles. » Selon la témoin, cette situation a pour effet d'affaiblir le réseau national de recherche, notamment parce que la recherche fonctionne en réseau intégré.

Des programmes de financement basés sur l'investissement collaboratif entre le secteur privé et le secteur public connaissent d'ailleurs un certain succès au pays. C'est notamment le cas pour Results-Driven Agricultural Research (RDAR), comme l'a indiqué l'Honorable [Richard J. Sigurdson](#), lors de son passage en Comité. RDAR est le programme de recherche agricole du gouvernement albertain. Son fonctionnement est basé sur un modèle collaboratif entre le secteur privé et le secteur public. Le gouvernement albertain y investit environ 41,5 millions de dollars par an depuis sa création en 2019. Le ministre Sigurdson estime que de cet investissement, chaque dollar a généré des rendements de trois à cinq dollars.

Concernant des modèles possibles de co-financement de la recherche, le cas du financement de la recherche dans le secteur céréalier en Australie a également été mentionné [Tyler McCann](#), directeur général de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires, dans le cadre de son témoignage :

Dans le secteur céréalier, en Australie, le modèle est tel que le secteur investit des contributions des agriculteurs et des redevances dans la recherche, puis que le gouvernement investit autant en contrepartie. Un plan de recherche a été dévoilé pour 2023-2028 dans le secteur céréalier australien, il y a quelques années, afin d'investir 1 milliard de dollars dans la recherche sur les grains. Il ne s'agit pas seulement d'argent public. Il y a de l'argent du gouvernement, de l'argent des producteurs, et tout l'écosystème travaille de concert à améliorer les rendements. Nous n'avons pas ce modèle de collaboration au Canada. Depuis trop longtemps, nos efforts en ce sens sont trop timides. Il faut prendre le temps de dire que nous travaillons ensemble.

Le modèle australien mentionné par le témoin Tyler McCann fait référence aux research and development corporations (RDC) de l'Australie. Ce modèle repose sur un co-investissement collaboratif du gouvernement australien et de l'industrie agricole en recherche et en innovation. Le gouvernement australien finance la recherche et le développement à l'aide de taxes et de droits sur différents produits agricoles destinés à financer la recherche agricole, égalant les dépenses de l'industrie sur la recherche et le développement jusqu'à concurrence de 0,5 % de la valeur de production brute du secteur industriel concerné. Les RDCs rendent des comptes à la fois au gouvernement australien et à l'industrie¹.

1 Australie, Department of Agriculture, Fisheries and Forestry, [Research and Development Corporations](#).

Au Canada, AAC finance, dans le cadre du programme Agri-science, dans son volet « grappe », des initiatives de collaboration en recherche et développement incluant plusieurs acteurs concernés par la recherche et le développement. Ces grappes de recherche scientifique sont décrites comme « des projets visant à mobiliser l'industrie, le gouvernement et le milieu universitaire par l'intermédiaire de partenariats, et à aborder des thèmes nationaux prioritaires et des questions d'intérêt général ». La grappe scientifique du bœuf et des cultures fourragères, mentionnée par certains témoins au cours de cette étude, fait référence à ce genre de partenariats².

Les grappes scientifiques ont été citées lors des témoignages comme étant un exemple intéressant de modèle collaboratif en recherche au Canada. Lors de son témoignage en Comité, [Tyler McCann](#) les a décrites comme « [des] organisme[s] de promotion et de recherche qui perçoi[vent] une partie des redevances, qui examine[nt] le continuum de la recherche et du développement jusqu'au développement des marchés, et qui sui[vent] un plan assez cohérent ». Il a cependant noté que le système des grappes de recherche connaît présentement un problème de sous-financement. À titre de comparaison, il compare les investissements australiens dans la grappe de recherche sur le blé, avoisinant le milliard de dollars, contre 20 millions au Canada dans le même secteur.

Spécifiquement en ce qui a trait à la grappe du bœuf, [Andrea Brocklebank](#), directrice exécutive du Beef Cattle Research Council, un organisme financé par les producteurs bovins, a donné quelques explications aux membres du Comité lors de son témoignage :

Avant la grappe, nous financions des projets, ou Agriculture Canada ou une province s'en chargeait. Il s'agissait de petits projets qui comptaient quelques chercheurs et une collaboration limitée. La grappe nous a permis de créer des réseaux, comme nous l'avons fait pour la surveillance des antimicrobiens. Nous avons également créé un réseau pour la production fourragère dans lequel des chercheurs de partout au pays ont travaillé ensemble sur la sélection fourragère. Cela a créé un modèle dans lequel nous pouvions collaborer avec Agriculture Canada et les universités. L'industrie pouvait investir, tout comme Agriculture Canada. Nous avons certainement fait face à quelques obstacles en ce qui concerne la grappe — nous pourrions en parler pendant des jours —, mais dans l'ensemble, elle a permis de bâtir ce réseau.

Le témoin a ajouté que le modèle était intéressant, car il permettait au gouvernement et à l'industrie d'investir, et que les investissements ont augmenté en conséquence. Elle note cependant, à l'instar de Tyler McCann, que ce système connaît des problèmes de sous-financement qui limitent son potentiel.

2 [Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Programme Agri-science : Grappe du bœuf et des cultures fourragères*.](#)



Questionné sur l'importance de financer les centres de recherche universitaires en agriculture, le ministre [Sigurdson](#), alléguant les retombées économiques importantes du financement de la recherche, a plaidé pour un financement plus large et plus inclusif de l'ensemble des secteurs touchés :

[I]l est essentiel que nous examinons les modèles mis en place avec les collèges, les universités, les centres d'amélioration des cultures et nos centres de recherche appliquée dans chaque province et au sein de l'industrie, ainsi qu'avec les agriculteurs. C'est là la clé: ne pas se concentrer sur un seul élément, mais sur l'ensemble, afin de garantir que chaque dollar dépensé ait le plus grand impact possible.

L'interdépendance entre les centres de recherche d'AAC, le milieu universitaire et le secteur privé a également fait l'objet d'autres témoignages reçus par le Comité. [Serge Buy](#), président-directeur général au Conseil de l'innovation agroalimentaire a également fait état des liens étroits qui unissent ces secteurs. Selon lui, des consultations avec le secteur de la recherche et une évaluation des impacts des fermetures des centres de recherche auraient dû être menées avant la prise de décision du gouvernement. Selon le [témoin](#), une évaluation et une consultation plus approfondie auraient pu permettre d'identifier d'éventuels doublons dans la recherche qui auraient pu faire l'objet de coupes spécifiques, plutôt que les compressions généralisées annoncées.

Lors de son témoignage en Comité, [Tyler Groeneveld](#), président-directeur général de Protein Industries Canada, a mis en garde les membres contre les conséquences d'un manque de participation dans la recherche et l'innovation de l'ensemble des secteurs concernés par cette industrie :

Toutefois, si nous ne mettons pas l'accent sur la recherche et l'innovation parmi tous les acteurs du domaine — l'industrie, le gouvernement, le milieu universitaire et toute la chaîne de valeur —, le Canada risque d'accuser encore plus de retard. Déjà, dans un classement récent des pays en matière d'innovation alimentaire mondiale, le Canada se situe au cinquième rang derrière le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Allemagne et l'Australie.

Selon le témoin, la recherche et l'innovation est un élément essentiel de la compétitivité du secteur agricole canadien dans le monde.

Recommandation 6

Le Comité recommande qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada entreprenne une révision de ses programmes de recherche et d'innovation afin de cibler les redondances en collaboration avec les différents partenaires du milieu agricole du Québec et du Canada.

Recommandation 7

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada explore de nouveaux modèles (tel que la grappe scientifique du bœuf et des plantes fourragères et le modèle australien et tous autres modèles collaboratifs) de collaboration et améliore les incitatifs pour le secteur privé à s'associer avec les institutions publiques, les universités et les collèges afin d'augmenter le financement total consacré à la recherche agricole et agroalimentaire au Canada.

Importance du maintien du financement public dans certains domaines de recherche

Cependant, si certains secteurs industriels sont propices à une collaboration accrue entre la recherche privée et le secteur public, d'autres domaines de recherche sont particulièrement dépendants des données de recherche produites et financées dans les centres de recherche d'AAC. C'est notamment le cas pour l'agriculture biologique et de proximité. [Sophie Martel](#), directrice du Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité au Cégep de Victoriaville, a partagé ses inquiétudes au Comité en ce qui a trait aux fermetures, et plus largement à la place que doit tenir la recherche fondamentale dans le secteur public. Ces recherches visent notamment à répondre aux effets des changements climatiques et des nouveaux ravageurs sur l'agriculture en tenant compte de la nature des différents sols et en minimisant l'emploi d'intrants. La témoin propose d'ailleurs de réinvestir les fonds économisés par les coupes en recherche fondamentale.

La nécessité de maintenir le financement public d'une certaine partie de la recherche en agriculture a également été abordée par [Steven Cole](#), le maire du village d'Indian Head en Saskatchewan, où se trouve une des fermes expérimentales dont la fermeture a été annoncée. Cette ferme expérimentale produit des semences adaptées au climat et au sol de cette région, au bénéfice des producteurs. Selon lui, on assume à tort que la réduction de la recherche en agriculture dans le secteur public peut être conduite par le secteur privé. Il est d'avis que si tel était le cas, le coût de la recherche serait transféré aux agriculteurs qui font l'achat des semences produites sur ce site. Il note également que « la recherche qui engendre de vastes bénéfices pour la population, comme la durabilité environnementale, des sols sains ou la résilience économique à long terme, pourrait recevoir moins d'attention ».

Questionnée sur la façon dont le gouvernement pourrait aider l'innovation et la science dans le domaine biologique, [Sophie Martel](#) a d'abord indiqué le besoin de « financement récurrent et stable dans le temps ». Elle a également ajouté que puisque ce type



d'agriculture relevait de l'étude d'un système, une vue d'ensemble à moyen et long terme était également nécessaire.

L'importance du financement de l'agriculture biologique a aussi été traitée dans un [mémoire](#) soumis conjointement par sept organisations d'agriculture biologique³. Ces organisations demandent l'annulation de la fermeture du Centre de recherche et de développement de Swift Current :

Ce programme doit être considéré comme faisant partie de l'infrastructure publique de base de la recherche agricole au Canada. Les essais en plein champ à long terme, gérés de manière biologique, et la recherche sur les systèmes adaptés aux régions sont des atouts scientifiques nationaux qui ne peuvent être recréés une fois qu'ils ont été perdus.

Depuis près de vingt ans, ce programme, dirigé par Myriam Fernandez, est le seul programme de recherche sur les systèmes biologiques au sein d'AAC.

L'union nationale des fermiers partageait également cet avis dans le cadre d'un autre [mémoire](#) déposé au Comité, appelant à annuler la fermeture du Centre de recherche et de développement de Swift Current. Le mémoire décrit les impacts de cette fermeture comme suit :

Le Centre de recherche et de développement de Swift Current, où ont lieu des recherches sur les pratiques agricoles biologiques et régénératrices, est le seul site au Canada où sont menés les essais d'homologation des variétés de céréales développées pour les systèmes de production biologique et utilisant peu d'intrants. Ces essais nécessitent des sites administrés selon des pratiques de production biologique pour obtenir des résultats valides. Mettre fin à ces recherches entraînera probablement la destruction de ces parcelles. Mettre fin aux essais dans des conditions biologiques privera les agriculteurs biologiques des données nécessaires pour choisir la meilleure variété pour leurs exploitations, et réduira probablement la sélection destinée à la production biologique.

Recommandation 8

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada revienne sur sa décision de supprimer le programme de recherche biologique et régénérative au Centre de recherche et développement de Swift Current.

3 Les organisations autrices du mémoire sont : l'Association pour le commerce biologique du Canada, Atlantic Canadian Organic Regional Network, Cultivons biologique Canada, Fédération biologique du Canada, SaksOrganics, SeedChange et l'Union Nationale des Fermiers.

Renouveau de la recherche agricole

[Tyler McCann](#) a fait part au Comité de ses constats concernant la recherche en agriculture au Canada. Le témoin a indiqué au Comité que, selon les gens du secteur de l'innovation qu'il a sondé à ce sujet, ce secteur est en passe de traverser une crise. Cette crise est le résultat de contraintes budgétaires sur plusieurs années, lesquelles ont forcé AAC à prendre une décision entre « éparpiller ses maigres ressources ou regrouper ses activités et s'adapter à la nouvelle réalité ». Les fermetures annoncées et la concentration de la recherche dans les centres restants indiquent au témoin qu'AAC a choisi la deuxième option.

Questionné sur l'importance des partenariats stratégiques des provinces dans le cadre de la recherche et de l'innovation, [Tyler McCann](#) a également traité de la question de la concentration de la recherche :

On dit souvent que nous aurions besoin d'une économie canadienne unifiée. C'est une question de culture en agriculture comme dans bien d'autres domaines. Dans l'état actuel des choses, les producteurs de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba veulent tous que les mêmes recherches soient effectuées en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, plutôt que de se demander comment nous pourrions favoriser une approche plus nationale, parce que, oui, il y a des différences, mais il y a souvent des similitudes aussi.

Nous devons mieux réfléchir à nos investissements dans la recherche d'une perspective non pas provinciale, mais plutôt nationale. Il y a trop d'exemples où l'on voit que les producteurs provinciaux ne sont pas prêts à investir dans des initiatives nationales.

Lors de son témoignage en Comité, [Alison Sunstrum](#), entrepreneure fondatrice de NYA Ventures Inc., une entreprise de technologie agricole, a tenu des propos similaires à ceux de Tyler McCann. Elle a cité le sous-financement chronique, mentionnant des « décennies de sous-investissement dans les infrastructures et les ressources humaines: des laboratoires vieillissants, des travaux d'entretien reportés et des restrictions en matière d'embauche ». Elle constate d'autre part que les fermetures annoncées menacent la continuité de la recherche, laquelle repose sur plusieurs années d'expertise et de données continues sur un territoire spécifique. Alison Sunstrum conclut sa réflexion sur le besoin de renouveler le domaine de la recherche au Canada :

Nous sommes au cœur d'une transformation biologique et numérique sans précédent qui redéfinira la manière dont les aliments sont sélectionnés, produits, transformés et mis en marché. L'intelligence artificielle accélère les découvertes. La génomique raccourcit les cycles de sélection. Le phénotypage de pointe et la robotique améliorent la précision et la productivité. La fermentation de précision et la biofabrication créent de toutes nouvelles catégories industrielles de protéines, de matériaux, d'enzymes et d'intrants à faible teneur en carbone.



[...]

Sans infrastructures modernes, les possibilités demeurent des aspirations. La recherche publique jette les bases. Les capitaux privés permettent de les développer. Si les investissements publics s'affaiblissent, les capitaux privés se déplacent ailleurs, et ils reviennent rarement.

Lors de son témoignage, [Nancy Tout](#), directrice générale par intérim du Global Institute for Food Security, un institut de l'Université de la Saskatchewan, a fait part au Comité de sa vision concernant le futur l'innovation en agroalimentaire canadien. La témoin part du constat que le Canada doit améliorer ses capacités en commercialisation et sa productivité. Elle en tire deux recommandations pour le Comité : d'abord, le Canada doit penser la recherche en termes d'écosystème de données, mieux coordonnées à travers le pays, notamment par l'utilisation de l'intelligence artificielle. Ensuite, « le Canada doit renforcer son modèle de partenariat et son approche en matière d'innovation afin d'inclure le secteur public, le secteur privé et les producteurs ».

Partant de l'idée d'un renouveau nécessaire dans la recherche agricole au Canada, [Tyler McCann](#) a également fait trois recommandations au Comité : d'abord, accroître la transparence et la reddition de comptes, notamment en communiquant les raisons qui motivent les décisions du gouvernement et les plans du ministère en matière de recherche. Ensuite, la nécessité pour AAC de nouer des partenariats dans le domaine de la science et en faire sa priorité. Enfin, qu'AAC élabore un plan stratégique servant à bâtir un système d'innovation agricole adapté à la réalité actuelle de telle sorte à en faire une priorité pour le ministère. Il a conclu ses recommandations avec ce constat général :

Les répercussions de ces compressions seront pires si elles ne constituent pas le début d'un changement plus significatif. AAC doit renouveler son approche à l'égard de la science. Il doit consolider son empreinte. Il est regrettable que les investissements publics aient été réduits, mais les gouvernements, tout comme les agriculteurs, peuvent faire plus avec moins. AAC ne devrait pas apporter ces changements en vase clos. C'est un chef de file et un partenaire. L'avenir de la recherche et du développement et de la science dans l'agriculture canadienne en dépend.

Stratégie nationale en recherche et en innovation agricole

Cette idée de plan stratégique en recherche et en innovation agricole au Canada est revenue dans quelques témoignages. [Serge Buy](#), lors de son témoignage, était d'avis que des coupes dans les dépenses en recherche sont nécessaires, mais qu'elles ne doivent pas nécessairement se faire dans les centres en région. Dans cet esprit, [le témoin](#) propose la mise en place d'une stratégie nationale en matière de recherche en agroalimentaire. Dans l'immédiat, celui-ci propose de soutenir financièrement les secteurs de recherche qui seront

touchés par les fermetures annoncées. La Conseillère scientifique en chef, [Mona Nemer](#), n'a pas été consultée avant la décision de fermer les centres de recherche et les fermes expérimentales.

[Sophie Martel](#) a également recommandé la mise en place d'une telle stratégie lors de son témoignage. Elle appelait également à considérer plus largement la recherche agricole comme une infrastructure stratégique qui participe à la souveraineté du Canada.

Doug Miller, directeur général de l'Association canadienne des producteurs de semences, dans un [mémoire](#) soumis au Comité, a également appelé à établir une stratégie relative aux fermetures prévues. Il recommande notamment de :

Mettre sur pied un comité consultatif officiel de l'industrie composé de représentants du secteur et de partenaires de recherche pour conseiller AAC sur les décisions de transition, les fonctions et les sites prioritaires et les mesures de continuité, afin de contribuer à faire en sorte que les capacités essentielles de recherche nationale et régionale soient maintenues.

Recommandation 9

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le milieu universitaire, le secteur privé et les investisseurs, élabore et mette en œuvre une stratégie visant à renforcer la collaboration au sein de l'écosystème d'innovation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Cette stratégie devrait rassembler les producteurs, les universités, l'industrie et les investisseurs d'un océan à l'autre à l'autre, promouvoir une véritable culture de collaboration, briser les silos existants en matière de science, de recherche et de développement et éliminer les règles et obstacles qui ont découragé la coopération. Elle devrait soutenir l'excellence en recherche, renforcer les partenariats à travers le système d'innovation et veiller à ce que les technologies émergentes et les avancées scientifiques soient efficacement développées, déployées et adoptées dans l'ensemble du secteur.

Recommandation 10

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada considère la science et l'innovation comme une priorité centrale dans le prochain cadre stratégique agricole.



IMPACTS DES FERMETURES PRÉVUES DE CENTRE DE RECHERCHE SUR LA SCIENCE AGRICOLE AU CANADA

Lors de leur témoignage et dans les mémoires soumis au Comité, les témoins ont fait état de plusieurs impacts attendus des fermetures de centre de recherche annoncées. Ces impacts sont variés, et touchent les avancées dans les domaines de recherche, l'importance de la répartition de la recherche dans les différentes régions du pays, de la continuité nécessaire dans la recherche, les travaux des autres centres de recherche au pays et les travailleurs et les communautés touchées. Selon le témoignage du sous-ministre [Lawrence Hanson](#), le ministère

[a] déterminé qu'il serait bien plus efficace d'utiliser [ses] fonds pour consolider [ses] efforts scientifiques dans moins de centres et de mettre en priorité les efforts scientifiques les plus au cœur de [son] mandat, au lieu de détourner toujours plus de ressources vers les coûts de fonctionnement et d'entretien au fil du temps.

Il a également ajouté « qu'au moins la moitié des réductions au ministère vont constituer des gains d'efficacité opérationnelle, et non des réductions en matière de programme ou de science ».

Impacts sur les domaines de recherche

Les témoins ont identifié plusieurs domaines de recherche particulièrement touchés par les fermetures de centres de recherche annoncées. Les domaines de la santé des sols, des plantes fourragères, de l'élevage bovin et des semences ont été soulevés particulièrement, parfois de façon interreliée, ces domaines étant souvent interdépendants. Illustrant cette interdépendance entre les secteurs de recherche, [Andrea Brocklebank](#), parlant de l'industrie bovine, a témoigné quant à l'importance du développement de plantes fourragères pour cette industrie à travers les centres de recherche au Canada :

Les chercheurs aux installations de Lacombe et de Québec créent des variétés de luzerne à rendement plus élevé qui sont résistantes au froid. Les chercheurs de Nappan mettent au point des programmes de gestion des pâturages adaptés au Canada atlantique et sélectionnent des variétés améliorées de trèfle, de trèfle rouge et de luzerne qui ont été adoptées partout au Canada. Voilà à quoi ressemble un réseau national efficace, et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres où des atouts régionaux produisent des résultats à l'échelle nationale. Cela s'inscrit parfaitement dans une approche axée sur une économie canadienne unifiée.

En plus des domaines cités, d'autres seront aussi touchés par les fermetures. C'est notamment le cas du groupe scientifique travaillant sur les mouches. Dans un [mémoire](#) soumis au Comité, Art Borkent, taxonomiste indépendant spécialisé dans les insectes, a

partagé ses inquiétudes concernant la suppression de ce groupe, à la suite des fermetures annoncées. Selon lui, cette annonce a provoqué la surprise et de vives inquiétudes dans son milieu de recherche au Canada, mais aussi à l'international.

Andrea Brocklebank, témoignant concernant les impacts de fermetures, a allégué que :

[L]es universités et le secteur privé ne peuvent combler les lacunes que ces compressions ont créées. Les recherches effectuées dans l'intérêt public sont essentielles lorsque les incitatifs commerciaux sont limités et qu'une expertise indépendante et impartiale est nécessaire pour appuyer des décisions réglementaires, l'accès au marché et la confiance des consommateurs. J'ajouterais qu'à l'heure actuelle, les universités sont elles aussi confrontées à d'importantes pressions financières et ne peuvent donc pas mobiliser les ressources nécessaires pour combler ces lacunes.

Recherche en santé des sols

Concernant la santé des sols, laquelle touche aussi bien la production fourragère que la production de grains et maïs, les professeurs Vincent Poirier, Alison Munson et Jean Caron, dans un mémoire soumis au Comité, font part d'une situation qu'ils jugent alarmante. Leurs analyses confirment une dégradation à 90 % des sols agricoles au Québec, ce qui a des effets délétères sur le rendement agricole de ces terres. Selon eux, les travaux en cours sur la santé des sols et sur les plantes fourragères au Centre de recherche et de développement de Québec sont nécessaires et leur arrêt nuit à l'intérêt des entreprises agricoles elles-mêmes, mais menace aussi la souveraineté alimentaire du Canada. Ils recommandent donc de surseoir à leur fermeture.

Lors de son témoignage, le professeur Vincent Poirier a également mentionné l'importance de ce domaine d'étude pour la science agricole :

Or, les plantes fourragères pérennes contribuent à enrichir les sols et, ainsi, productions fourragères et sols sains vont de pair.

Les sols et les plantes fourragères rendent plusieurs autres services écologiques à la société. Ils peuvent séquestrer du carbone, réduire les émissions de gaz à effet de serre, appuyer la biodiversité et réguler les cycles de l'eau et des éléments. Malgré cela, la science est catégorique: nos sols continuent de se dégrader, particulièrement au Québec et dans l'Est du Canada, et leur capacité à produire des aliments diminue.

La recherche sur les sols et les plantes fourragères est vitale, notamment au centre de recherche de Québec, pour contrer cette dégradation. La fermeture des centres de recherche annoncée est un véritable désastre scientifique qui entraînera un recul de plusieurs décennies.



La recherche conduite à la ferme expérimentale d'Indian Head a d'ailleurs participé à une avancée majeure en ce qui a trait à la santé des sols. La technique sans labour y a en effet été mise au point. Selon le témoignage de [Tyler Groeneveld](#), cette avancée fait partie des plus importantes inventions dans l'agriculture canadienne. Selon [David Gehl](#), officier responsable retraité à l'unité d'augmentation des semences à Indian Head, cette technique aurait même été adoptée à travers le monde, en particulier là où l'agriculture dépend de la pluie pour son apport en eau.

Recherche sur les plantes fourragères

Selon [Patrick St-Georges](#), la fermeture du Centre de recherche et de développement de Québec aura également des impacts sur le secteur des plantes fourragères. Suivant son témoignage, la perte de l'expertise locale sur le fourrage en milieu froid et humide entravera également l'innovation dans le secteur bovin.

Le Conseil québécois des plantes fourragères a également fourni au Comité un [mémoire](#) concernant l'importance de ce domaine de recherche. Le mémoire fait état de l'importance des plantes fourragères dans les rotations de culture, la santé des sols et la résilience face aux changements climatiques. Concernant les fermetures annoncées, notamment au Centre de recherche et de développement de Québec, et l'idée de transférer la recherche dans d'autres secteurs, le mémoire précise :

Il est illusoire de penser que d'autres institutions pourront combler entièrement le vide laissé par leur départ. Le mandat fédéral assure une stabilité, une continuité et une capacité d'intervention à long terme que ni les universités ni les centres provinciaux ne peuvent assumer seuls. Ces institutions ne remplacent pas le Centre, elles collaborent avec lui et s'y réfèrent.

Questionnée sur les effets économiques de la fermeture des centres de recherches travaillant sur les plantes fourragères, la professeure à la retraite du domaine agricole [Carole Lafrenière](#) de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), a cité les effets de la fermeture du Centre de recherche de Kapuskasing en Ontario sur l'industrie bovine dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue :

Pour notre production bovine, dans les années 1990 et au début des années 2000, les revenus se situaient autour de 45 millions de dollars ou 50 millions de dollars en matière de PIB. Cependant, ils ont par la suite diminué à 35 millions de dollars en ce qui a trait au PIB. À l'époque, l'impact financier était plus grand sur la production bovine que sur la production laitière.

Recommandation 11

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada entreprenne une analyse approfondie de l'importance de la recherche sur les types de sols, la santé des sols et les systèmes de cultures fourragères dans l'agriculture canadienne. Cette analyse devrait évaluer la manière dont la recherche régionale sur les sols et les cultures fourragères contribue à la productivité agricole, à la résilience climatique et à la gestion durable des terres partout au Canada, et devrait éclairer les décisions fédérales futures et actuelles relatives aux priorités en matière de science agricole, aux infrastructures de recherche et à la conception des programmes.

Recommandation 12

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada maintienne et renforce les activités de recherche sur les plantes fourragères, compte tenu de leur importance pour la productivité agricole, la résilience des exploitations et la durabilité des systèmes agroalimentaires, notamment en maintenant les centres de recherche dédiés à cette fin.

Recherche en élevage bovin

Concernant l'industrie bovine en particulier, [Andrea Brocklebank](#) est d'avis que les fermetures de centres de recherche à Nappan, Québec et Lacombe auront des impacts négatifs considérables sur l'élevage bovin au Canada, notamment en raison de la perte d'expertises de données de recherches. Cette expertise concerne entre autres le développement de fourrages adaptés aux différents sols et climats des régions canadiennes. La témoin a également mentionné la perte d'expertise spécifique sur le classement équitable du bœuf, particulièrement important quant à la compétitivité du bœuf canadien sur les marchés internationaux. Le Centre de recherche et de développement de Lacombe conduit également des recherches relatives à la salubrité des aliments en vue de réduire les risques liés à la bactérie E. coli O157:H7 au Canada. La fermeture de ce centre de recherche réduit la capacité de recherche canadienne en la matière.

Si les fermetures vont de l'avant, la [témoin](#) recommande « de transférer les programmes et l'expertise essentiels de manière à préserver leur fonction, leur continuité, leur accès aux infrastructures essentielles, aux lignées généalogiques et aux données ». Ce transfert devrait concerner en priorité « la sélection fourragère, la salubrité des aliments et la qualité des carcasses, et les données ».



Lors de son témoignage, le ministre albertain [Sigurdson](#) a tenu des propos similaires, ajoutant que la fermeture du Centre de recherche et de développement de Lacombe a pour effet que :

[L]'Alberta n'aura plus d'abattoir de recherche fédéral, ce qui nuira à notre capacité d'évaluer les carcasses, d'améliorer la salubrité alimentaire et d'étudier les chaînes de valeur. Nous perdrons aussi les technologies de pointe de classement, le système proche infrarouge, les détecteurs à balayage et l'imagerie DEXA.

[Andrea Brocklebank](#) est également d'avis qu'il est essentiel d'investir en innovation, en particulier dans l'industrie bovine. Elle souligne que chaque dollar investi dans la recherche agricole bovine génère 63\$ de rendement pour les producteurs. La témoin est également d'avis que les lacunes en recherche issues des compressions annoncées ne pourront pas être comblées par les universités, lesquelles sont également « confrontées à d'importantes pressions financières ». Ce fait est corroboré par le témoignage de [Rickey Yada](#) lors de son témoignage :

Les universités sont à la base de l'innovation, mais nous travaillons en étroite collaboration avec les chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, et je pense que nous faisons tous face à des contraintes similaires en matière de financement et de ressources.

Recherche sur les semences

[Steven Cole](#) a fait part au Comité des impacts qu'aura la fermeture de la ferme expérimentale d'Indian Head sur la production de semences dans la région. Selon lui:

Une préoccupation majeure liée à la fermeture du centre d'Indian Head, c'est la perte de son unité de multiplication des semences. Les experts estiment que le déplacement de l'unité retarderait les progrès en recherche de trois à cinq ans, à cause du temps qu'il faut pour préparer les nouvelles terres. Ces retards pourraient coûter au secteur agricole jusqu'à 400 millions de dollars en progrès et en innovation perdus.

Concernant la perte de 400 millions de dollars en innovation, [David Gehl](#) a expliqué au Comité que ce montant est estimé à partir des pertes d'efficacités des producteurs qui n'auront pas accès aux nouvelles variétés de semences produites par la ferme expérimentale.

Dans un [mémoire](#) soumis au Comité, Doug Miller, directeur général de l'Association canadienne des producteurs de semences a également fait part des impacts des fermetures annoncées sur la recherche dans le domaine des semences. Il décrit ces impacts dans ces mots :

La sélection des végétaux n'est pas un interrupteur qui peut être activé ou désactivé. Il faut environ 10 ans pour mettre au point une nouvelle variété. Une fois que l'expertise, les installations et les programmes adaptés à l'échelle régionale sont perdus, ils sont extrêmement difficiles à reconstruire.

[...]

Les fermetures de stations de recherche envisagées par le gouvernement perturberont la sélection des végétaux et auront des répercussions à long terme irréparables sur les agriculteurs canadiens et la sécurité alimentaire.

Tenant compte de cela, Doug Miller recommande de surseoir aux fermetures, du moins jusqu'à ce qu'un plan de transition soit établi. Cette demande permettrait également d'arrimer les exigences de l'Agence d'inspection du Canada relative aux nouvelles variétés de semences produites par AAC dans ses centres des recherches et fermes expérimentales.

Impacts sur la répartition de la recherche agricole dans les différentes régions du Canada

[Elizabeth Smith-McCrossin](#), députée de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, Cumberland North, a fait part au Comité de ses inquiétudes quant à la fermeture de la ferme expérimentale de Nappan en Nouvelle-Écosse. Selon la députée Smith-McCrossin, la fermeture de cette ferme expérimentale aura des effets non seulement sur la communauté Cumberland, mais aussi plus largement sur l'ensemble de la production bovine en Atlantique. Selon la témoin, cette production représente environ 10 % de la consommation de bœuf au Canada, et la fermeture de la ferme expérimentale de Nappan risquerait de faire encore réduire ce nombre. De plus, la nature des sols présents à Nappan étant particulière à la baie de Fundy, la témoin est d'avis que la recherche produite dans cette région ne pourrait être simplement conduite ailleurs, comme à Swift Current ou Lethbridge.

Plusieurs témoins ont d'ailleurs fait part au Comité de leur inquiétude quant à la fermeture des centres de recherche de l'AAC en raison de la perte de données concernant des sols et climats spécifiques à certaines régions. C'est notamment le cas de [John Ireland](#), préfet du Comté de Lacombe, qui l'a mentionné au Comité, dans le cadre plus large des défis en agriculture engendrés par les changements climatiques :

Ces changements nécessitent une recherche en temps réel et propre à chaque région. On ne peut pas gérer une ferme à Lacombe en utilisant des données recueillies ailleurs au pays, même dans le sud de l'Alberta. Même si nous sommes dans la même province, les climats, les profils de sol et les niveaux d'humidité sont très différents. S'en remettre à une seule station du sud pour desservir toute la province, c'est comme demander à un



médecin de diagnostiquer un patient qu'il n'a jamais rencontré en se basant sur des résultats provenant d'une personne qui se trouve à quatre heures de route.

Steven Cole, en parlant des conséquences de la fermeture de la ferme expérimentale d'Indian Head, a tenu des propos similaires lors de son témoignage :

Le Canada est un vaste pays qui comprend des sols, des climats et des systèmes de production très variables. La recherche menée à Indian Head, en raison de son emplacement unique qui fait la transition entre les prairies-parcs et les prairies herbacées, reflète les conditions de toute la région des prairies et renforce la qualité globale de la science agricole au Canada.

Patrick St-Georges a également traité de cette question, particulièrement en ce qui a trait au Centre de recherche et de développement de Québec :

Parmi les fermetures proposées, celle du Centre de recherche et développement du Québec, ainsi que de son sous-centre à Saint-Augustin, se distingue comme une décision aux conséquences profondes et très préoccupantes. Ce centre est l'un des rares pôles de recherche fédéraux qui se consacre explicitement à la compréhension des systèmes agricoles dans les climats froids et humides. Les recherches menées au centre du Québec soutiennent directement l'agriculture dans ces environnements en mettant l'accent sur la productivité, la durabilité et la performance environnementale.

Le professeur Vincent Poirier a fait part au Comité de l'importance de faire de la recherche sur des sols et des climats spécifiques. Se prononçant contre l'idée que la recherche puisse se faire en serre avec des paramètres isolés et contrôlés, il a expliqué la situation comme suit :

On ne peut pas déplacer un sol. Il est impensable de faire ça. On ne peut pas non plus déplacer les conditions climatiques. On peut essayer au meilleur de nous-mêmes, mais il y a tellement de complexité liée au milieu naturel que, selon moi, il n'est pas réaliste de penser que nous pouvons tout recréer dans des conditions contrôlées.

Toutefois, c'est nécessaire si nous voulons voir ce qui va se passer dans 50 ans, parce que nous n'avons pas le luxe d'attendre. Nous avons besoin des outils de modélisation, de l'intelligence artificielle pour nous aider à raffiner nos modèles, mieux paramétrer et mieux comprendre les mécanismes. En fin de compte, tout ça doit se transposer sur le terrain pour valider ces modèles.

L'importance de la recherche dans des climats spécifiques est également abordée par Scott Keller, un agronome ayant soumis un mémoire au Comité. Il est d'avis que la recherche scientifique doit se faire « dans un large éventail d'environnements et de conditions climatiques, et non en laboratoire ».

Le professeur et directeur scientifique de l'Institut de recherche en agriculture et en agroalimentaire de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, [Vincent Poirier](#), a offert un exemple probant de la recherche en collaboration avec les productrices et producteurs agricoles, mais aussi l'impact positif d'avoir des installations dans lesquelles ils peuvent venir observer par eux-mêmes les recherches en milieu réel :

Ce que nous avons fait à la ferme en Abitibi-Ouest, sur le dispositif, nous avons créé une expérience qui n'existe nulle part au monde, une expérience sur 20 hectares avec des animaux, dans l'optique de diminuer les émissions de gaz à effet de serre produits par les animaux.

Puisque nous sommes sur des sols argileux, avec des plantes pérennes de bonne qualité, la marche était quand même haute, alors, il fallait planter des haies d'arbres. Nous avons fait une grande expérience pour essayer de gérer les animaux au pâturage et séquestrer du carbone à la fois dans le sol, dans les arbres et dans la plante pour créer un nouveau modèle d'élevage. De plus, c'est important de mentionner que nous l'avons fait en condition réelle d'exploitation à la ferme. Donc, les agriculteurs viennent et peuvent voir comment les choses sont opérationnalisées, comment les animaux sont déplacés, où ils ont accès à l'eau pour avoir l'image de ce que ça pourrait représenter.

Recommandation 13

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada comprenne et préserve les programmes de recherche uniques et critiques qui ne peuvent être reproduits ailleurs dans les sept centres de recherche et de développement agricoles et les sites de fermes expérimentales.

Recommandation 14

Le Comité recommande que les projets de recherche menés dans de réelles conditions agricoles et misant sur des partenariats entre les universités et les collèges ainsi que les productrices soient priorités.

Recommandation 15

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada veille à une répartition géographique stratégique des centres de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, afin d'assurer un accès représentatif à la diversité des sols agricoles au pays, ainsi qu'à des zones de latitude correspondant au potentiel de développement de l'agriculture, notamment dans les régions nordiques.



Impacts sur de la continuité dans la recherche agricole

Plusieurs témoins ont fait valoir l'importance de la continuité dans la recherche en agriculture au Canada. La fermeture des centres de recherche menace non seulement la perte d'expertise des chercheurs qui y travaillent, mais également une coupure dans la continuité des données recueillies sur chaque site. Lors de son témoignage, le sous-ministre [Lawrence Hanson](#) a fait part de la volonté d'AAC de consolider la recherche en agriculture et de préserver une part de la recherche en transférant certaines expertises à d'autres centres de recherche :

Je tiens à souligner que nous envisageons de transférer une partie du travail effectué à Lacombe — je sais que vous allez parler de la région et je comprends — vers le sud, à Lethbridge et à Swift Current. La recherche sur le porc est en cours de consolidation à Sherbrooke. Il y a bien sûr l'abattoir qui se trouve également à Lacombe. Nous croyons qu'il y a d'autres personnes avec lesquelles nous pouvons nous associer dans d'autres universités pour transférer une partie de ce travail ailleurs.

Lorsque questionnée sur les effets de la fermeture d'un centre de recherche, comme ce fut le cas à Kapuskasing en 2015, [Sophie Martel](#) a fait part au Comité l'importance et la valeur de données de l'historique des données de recherche sur un site donnée. À défaut de pouvoir poursuivre la recherche, elle est d'avis qu'il est important d'au moins conserver cet historique.

Partageant ses appréhensions par rapport à la fermeture de la ferme expérimentale d'Indian Head, Steven Cole a également fait part au Comité de l'importance de la continuité en recherche :

La recherche agricole ne peut simplement pas s'arrêter. Les insectes évoluent, les maladies s'adaptent et les pressions environnementales changent. Cette fermeture minerait la capacité de recherche à long terme au Canada et affaiblirait notre capacité de réagir aux nouveaux défis en agriculture. La recherche continue est nécessaire pour développer de nouvelles variétés et de nouvelles pratiques de gestion qui permettent aux agriculteurs canadiens de rester productifs et concurrentiels et de conserver une présence durable sur les marchés mondiaux.

En plus de la perte de cette continuité dans les données recueillies, certains témoins ont fait état au Comité d'investissements en équipement récents ou encore en cours d'installation dans les centres dont la fermeture a été annoncée. C'est notamment le cas pour le Centre de recherche et de développement de Québec, selon les témoignages de [Sébastien Paquette](#), vice-président exécutif régional – Québec de l'Alliance de la fonction publique du Canada. Le témoin a d'ailleurs allégué au Comité que « lorsqu'on a rencontré les employés pour leur annoncer la triste nouvelle [de la fermeture du Centre de recherche de Québec], il y avait des travaux de rénovation qui se poursuivaient dans des pièces

voisines ». Le témoin est d'avis qu'il faudrait faire fructifier ces investissements plutôt que de procéder à la fermeture du centre de recherche.

Une situation similaire est décrite par Cindy Gampe, Biologiste de programmes, à la ferme expérimentale de Scott en Saskatchewan, dans un [mémoire](#) soumis au Comité. Selon ce mémoire, cette ferme a également été mise à niveau, avec l'ajout de nouvelles installations chimiques pour un coût final de 6 millions de dollars. Le mémoire fait également valoir que la perte des données et de l'expertise des chercheurs qui travaillent sur ce site ne pourra être compensée par le domaine privé. Lorsque questionnée sur la perte de l'investissement de 4 millions de dollars dans les installations de Lacombe pour construire un entrepôt frigorifique biosécurisé, [Alison Sunstrum](#) a fait part au Comité d'une « [perte] des investissements générationnels dans la recherche ».

Doug Miller, dans son [mémoire](#) soumis au Comité, a fait une recommandation relative à la préservation de la recherche produite par les centres de recherche dont la fermeture a été annoncée, soit :

Établir et communiquer un cadre de transition clair axé d'abord sur la préservation des fonctions, des actifs et des capacités scientifiques essentiels de recherche, que ce soit par l'entremise de recherches dirigées par AAC, de partenariats publics-privés officiels ou d'ententes avec des tiers qualifiés.

Le Conseil du porc canadien, dans un autre [mémoire](#) soumis au Comité, a également fait des recommandations relatives à la préservation des données de recherche, notamment de la cadre d'une éventuelle transition nécessaire à la suite de la fermeture des centres de recherche :

Compte tenu de ces réalités, le [Conseil du porc canadien] invite le gouvernement du Canada à s'assurer que la transition visant les centres de recherche d'AAC privilégie le maintien des capacités de recherche critiques. Accorder suffisamment de temps pour une transition ordonnée des programmes de recherche en cours et renforcer la collaboration avec les partenaires de l'industrie contribuera à préserver le système d'innovation sur lequel comptent les producteurs de porc canadiens.

Recommandation 16

Le Comité recommande qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada dépose un plan d'action déterminant comment les recherches entreprises par les centres de recherche et les fermes expérimentales touchées par des fermetures proposées ou des réductions seront poursuivies et indique les sommes qui seront consacrés à ses projets de recherche.



Impacts des fermetures prévues sur les autres centres de recherche agricole au Canada

Lors de son témoignage, [Jean-Pierre Charuest](#), président du Centre d'innovation agricole, a traité de l'importance de coopération entre les centres de recherches fédéraux et les milieux académiques. Le témoin a cité en exemple la coopération en recherche qui se fait en Estrie :

Nous évoluons dans un écosystème régional exceptionnel caractérisé par la présence du Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Sherbrooke, et de plusieurs facultés universitaires situées à l'Université de Sherbrooke et à l'Université Bishop's, qui présentent des expertises utiles en agriculture, du centre collégial de transfert de technologie Productique Québec, qui est spécialisé en numérisation, en automatisation et en robotisation, ainsi que de deux établissements de formation postsecondaire en agriculture, soit le Cégep de Sherbrooke et le Centre de formation professionnelle de Coaticook-CRIFA.

Cet écosystème régional se distingue par son orientation vers une agriculture durable et résiliente, ce qui inclut les productions animales et les cultures fourragères pérennes. Cette approche intégrée positionne l'Estrie comme un véritable laboratoire vivant d'innovation agroalimentaire, capable de soutenir la compétitivité des filières tout en répondant aux défis environnementaux et socioéconomiques.

Selon les propos tenus par le sous-ministre [Lawrence Hanson](#) lors de son témoignage, le ministère demeure cependant engagé à travailler à la recherche et l'innovation en agriculture :

Bien qu'elles aient été difficiles, les décisions prises ne diminuent en rien notre engagement et notre soutien envers un secteur agricole en croissance grâce à la science et à l'innovation. Au contraire, elles garantissent que nos ressources sont dirigées là où elles ont la meilleure incidence dans cette mission. Dans toutes les provinces au Canada, nous maintiendrons et ferons croître nos collaborations avec l'industrie, les universités et les réseaux internationaux.

La fermeture de centre de recherche de l'AAC peut avoir d'importants impacts sur les autres centres de recherche qui travaillent en collaboration avec ceux-ci. Ce fut notamment le cas lors de la fermeture du Centre de recherche de Kapuskasing mentionné plus haut. [Carole Lafrenière](#), professeure à la retraite du domaine agricole à l'UQAT, a décrit au Comité les conséquences de cette fermeture sur son Université :

Les premières compressions budgétaires à la Ferme de recherche de Kapuskasing ont été faites en 1995, avec l'abolition des programmes sur l'horticulture et les grains, pour aboutir à sa fermeture en 2013.

Avec les succès antérieurs, le milieu agricole savait que la recherche était nécessaire pour le développement de ses entreprises. Ainsi, dès 1996, il y a eu une mobilisation très importante du milieu pour que l'UQAT forme un partenariat avec la Ferme de recherche de Kapuskasing. Cela a permis d'amorcer la recherche sur le bœuf à l'herbe, mais la fermeture de la Ferme en 2013 a anéanti ces efforts.

Cela aura pris un peu plus de 10 ans pour réunir une équipe de cinq professeurs avec des expertises dont le territoire a besoin.

La témoin ajoute que les fermetures annoncées aux centres de recherche de Québec et de Nappan auront également des effets directs sur la recherche conduite à l'UQAT et que ces fermetures s'ajoutent à un contexte de restriction budgétaire difficile dans les universités mêmes.

Concernant le financement de la recherche en milieu universitaire, le professeur [Vincent Poirier](#) a fait part au Comité de l'importance du financement dans ce milieu spécifiquement, appelant à une augmentation des investissements :

Nous avons des infrastructures dotées d'équipement, un parc analytique à la fin de pointe de la technologie, et un potentiel incroyable pour rendre des services à la collectivité. De plus, ces services ne sont pas liés à des organismes officiels, parce que nous avons une neutralité scientifique.

Cependant, nous sommes limités par le manque de soutien à la recherche et le manque de soutien technique. Nous avons besoin d'investissements qui permettraient de soutenir cette équipe et d'exploiter notre plein potentiel afin de fournir au public, aux entreprises et aux collègues du milieu universitaire le maximum de nos capacités.

[Sébastien Paquette](#) a fait témoignage au Comité de l'impact de la fermeture du Centre de recherche et de développement de Québec sur ses partenariats avec les universités Laval et McGill. Selon le témoin, « [c]ette fermeture nuira à la formation de nombreux étudiants du secteur agricole ».

Selon le témoignage du ministre [Richard J. Sigurdson](#), la fermeture du Centre de recherche et de développement de Lacombe aura des incidences directes sur les programmes de recherche financés par le programme RDAR mentionné plus haut. Selon son témoignage, la fermeture de ce centre de recherche aura pour résultat des pertes :

[Q]ui totalise[nt] plus de 2,5 millions de dollars pour la génétique du bétail, la surveillance des maladies des cultures, l'agronomie de l'orge, la qualité de la viande, la salubrité alimentaire et la lutte contre les mauvaises herbes. La fermeture de ce centre demanderait des adaptations à de nombreux projets RDAR, comme des réattributions de parcelles de terrain, et causerait des enjeux opérationnels ou la fin de la recherche.



Selon son témoignage, ces pertes auront des impacts sur la recherche ailleurs en Alberta :

La fermeture de ce centre aura un effet d'entraînement sur l'agriculture en général dans l'Ouest canadien. Par exemple, il faudra relocaliser des terres de recherche pour un grand projet sur plusieurs sites concernant la résistance des mauvaises herbes de plus de 3,2 millions de dollars.

La perte du personnel, comme un pathologiste des céréales principal et un chef de file en enregistrement des maladies de l'orge, entraînera la fin de certains projets.

Recommandation 17

Le Comité recommande qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada dépose un plan d'action et un budget spécifique afin d'assurer un financement public stable, prévisible et orienté vers la transition agroécologique de la recherche dans les collèges et des universités tout en prévoyant des sommes suffisantes pour l'embauche et le maintien de personnel technique pour œuvrer dans les laboratoires.

Impacts de fermetures sur les communautés et les travailleurs

Selon [Blaine Calkins](#), député de Ponoka—Didsbury, le Centre de recherche et de développement de Lacombe est un pilier de la communauté de Lacombe. Le centre y emploie plus de 120 personnes et travaille actuellement sur 19 projets, lesquels bénéficient aux producteurs de l'Alberta, mais aussi à d'autres secteurs de la recherche. Ces secteurs incluent le secteur privé, le témoin citant Western Crop Innovation, déjà mentionné lors du témoignage de Lori Oatway, ou encore le domaine académique, avec la collaboration entre le Centre de recherche et de développement de Lacombe et le programme de science agricole du Lakeland College. Selon le sous-ministre [Lawrence Hanson](#), environ 27 chercheurs ne demeureront pas à leur poste actuel ou se verront offrir un poste équivalent ailleurs.

[Thalia Hibbs](#), mairesse de la ville de Lacombe, a tenu des propos semblables auprès du Comité. Elle décrit les impacts sur sa communauté de 15 000 habitants :

Lacombe perdra des familles qui contribuent à la richesse de la communauté, des scientifiques partiront, des équipes techniques et des postes opérationnels et saisonniers sur le terrain disparaîtront, et des possibilités d'emploi dans le domaine scientifique, essentielles pour les étudiants locaux, s'évaporeront. Les scientifiques internationaux en visite, les collaborateurs industriels et les missions commerciales qui fréquentaient notre installation de classe mondiale et notre communauté disparaîtront également.

Le témoin cite également les partenariats « avec Western Crop Innovations, le Lakeland College, l'Université de l'Alberta et des groupes de producteurs de l'Ouest canadien, » qui prendront fin avec la fermeture du Centre de recherche et de développement de Lacombe.

Le ministre [Sigurdson](#) a également mentionné au Comité les pertes d'emplois résultant de la fermeture du Centre de recherche et de développement de Lacombe. Selon le ministre, 112 personnes perdront leur emploi des suites de la fermeture du Centre de recherche et de développement de Lacombe. Au moment de son témoignage, de ce nombre, il avait connaissance de seulement 6 employés ayant reçu des offres de réaffectation.

[Steven Cole](#) a tenu des propos similaires lors de son passage en Comité. Selon son témoignage, la fermeture de la ferme expérimentale d'Indian Head aura aussi des impacts très concrets sur sa communauté :

Pour notre collectivité, ce centre de recherche emploie environ 30 personnes à temps plein, et c'est beaucoup plus que cela durant la recherche l'été et la saison de travaux sur le terrain. Dans une petite collectivité rurale comme la nôtre, ces emplois sont très importants. La perte de ces emplois ne se limitera pas aux employés eux-mêmes; elle se fera sentir auprès des conjoints, des familles et de bien des entreprises locales qui en dépendent.

En conséquence des impacts très concrets anticipés sur sa communauté, la [maresse](#) de Lacombe demande une période de 12 à 18 mois pour une fermeture progressive du Centre de recherche et de développement de Lacombe sans financement additionnel. Elle propose également de profiter de cette période pour faire une analyse des coûts par rapport aux avantages de la fermeture anticipée. Thalia Hibbs a également reconduit cette recommandation dans un [mémoire](#) soumis au Comité. Un autre [mémoire](#), soumis conjointement par le Comté et la ville de Lacombe, reprend cette recommandation. Le [maire](#) d'Indian Head a également demandé de reconsidérer la fermeture de la ferme expérimentale présente dans sa communauté.

Relations de travail

Les employés de la fonction publique canadienne ont une obligation de loyauté envers leur employeur. L'obligation de loyauté envers l'employeur des employés fédéraux englobe le fait de ne pas critiquer publiquement le gouvernement du Canada. Cette obligation n'est toutefois pas absolue, et des critiques peuvent être justifiées dans certaines circonstances. C'est notamment le cas lorsqu'elles touchent des questions qui peuvent mettre en danger la vie, la santé et sécurité des fonctionnaires ou du public, concernent des actes illégaux ou n'ont aucun effet sur « [l']aptitude [du fonctionnaire] à accomplir d'une manière efficace



ses fonctions ni sur la façon dont le public perçoit cette aptitude ». Lorsqu'il est question de la liberté des employés de s'exprimer sur un sujet relatif à leur employeur sans crainte de mesure disciplinaires, « il faut établir un équilibre entre l'obligation de loyauté et d'autres intérêts, comme la liberté d'expression du fonctionnaire⁴ ».

Concernant ces libertés, des témoins ont mentionné que les travailleurs du Centre de recherche et de développement de Lacombe et d'autres centres dont la fermeture a été annoncée ont reçu l'interdiction de la part de leur employeur de parler de cette situation aux médias ou encore à leurs élus municipaux. Lorsque questionnée sur cette interdiction, [Thalia Hibbs](#) a confirmé qu'après avoir tenté d'entrer en contact avec les responsables du centre, celle-ci s'est fait répondre qu'ils ne pouvaient pas discuter de la fermeture du centre de recherche avec elle. Questionné à son tour sur la question de l'interdiction de communiquer imposée aux employés des centres de recherche, [Patrick St-Georges](#) a indiqué au Comité que « ce n'est pas seulement à Lacombe que [les] membres [de son syndicat] ont reçu des courriels dans lesquels on leur disait de ne parler à personne et de ne laisser personne entrer au centre de recherche pour des visites ».

Recommandation 18

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada renforce la communication et l'engagement avec les gouvernements provinciaux, les collectivités locales et les parties prenantes concernées concernant tout changement proposé aux opérations, au mandat ou au statut des centres fédéraux de recherche et de développement en agriculture et agroalimentaire, y compris les fermetures ou les restructurations. Le Comité recommande en outre que le gouvernement veille à ce que l'expertise scientifique, la capacité de recherche et les travaux de recherche en cours soient préservés et ne soient pas perdus, et que les décisions soient accompagnées d'une plus grande transparence et d'une diffusion rapide de l'information.

Recommandation 19

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada suspende et annule la décision de fermer tous les centres de recherche agricole et les sites de fermes expérimentales, et qu'il entame immédiatement des consultations avec le Bureau de la conseillère scientifique en chef, les syndicats du secteur public, les parties prenantes concernées, les employés, les partenaires de recherche ainsi que les représentants locaux, régionaux et provinciaux, afin de mieux comprendre l'incidence scientifique et économique des fermetures proposées.

4 Gouvernement du Canada, [Obligation de loyauté](#).

Recommandation 20

Le Comité recommande que, dans le respect des ententes de confidentialité signées avec l'employeur, les employés touchés par les fermetures puissent dénoncer des situations qu'ils jugent préjudiciables pour l'intérêt public.

ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Organismes et individus	Date	Réunion
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Andrew Goldstein, sous-ministre adjoint délégué Lawrence Hanson, sous-ministre Alain Lagacé, sous-ministre adjoint, Direction générale de la gestion intégrée et dirigeant principal des finances	2026/02/10	22
À titre personnel Elizabeth Smith-McCrossin, députée de l'assemblée législative de la nouvelle-écosse—Cumberland North	2026/02/24	24
Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité Sophie Martel, directrice	2026/02/24	24
Blaine Calkins, député, Ponoka—Didsbury	2026/02/24	24
Conseil de l'innovation agroalimentaire Serge Buy, président-directeur général	2026/02/24	24
Conseil des Doyens - Agriculture, Alimentation et Médecine Vétérinaire Heather L. Bruce, doyenne, faculté d'agriculture, Dalhousie University Rickey Y. Yada, doyen, sciences de la vie et de l'environnement, University of Alberta	2026/02/24	24
Innovations céréalières de l'Ouest Lori Oatway, chercheuse scientifique	2026/02/24	24
À titre personnel Alison Sunstrum, entrepreneure, NYA Ventures inc.	2026/02/26	25

Organismes et individus	Date	Réunion
Alliance de la fonction publique du Canada Sébastien Paquette, vice-président exécutif régional – Québec Patrick St-Georges, premier vice-président exécutif national, syndicat de l'agriculture	2026/02/26	25
Beef Cattle Research Council Reynold Bergen, directeur scientifique Andrea Brocklebank, directrice exécutive	2026/02/26	25
Comté de Lacombe John Ireland, préfet	2026/02/26	25
Institut canadien des politiques agroalimentaires Tyler McCann, directeur général	2026/02/26	25
Ville de Lacombe Thalia Hibbs, mairesse	2026/02/26	25
À titre personnel Carole Lafrenière, professeure à la retraite du domaine agricole, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue Vincent Poirier, professeur en sciences du sol, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	2026/03/10	26
Centre d'innovation agricole Jean-Pierre Charuest, président Anthony Laroche, directeur général	2026/03/10	26
Global Institute for Food Security Nancy Tout, directrice générale par intérim	2026/03/10	26
Gouvernement de l'Alberta L'hon. Richard J. Sigurdson, ministre, ministère de l'Agriculture et de l'irrigation	2026/03/10	26
Protein Industries Canada Tyler Groeneveld, président-directeur général	2026/03/10	26
Town of Indian Head Steven Cole, maire David Gehl, officier responsable retraité - unité d'augmentation des semences	2026/03/10	26

ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Association canadienne des producteurs de semences

Association pour le commerce biologique du Canada

Atlantic Canadian Organic Regional Network

Borkent, Art

Comté de Lacombe

Conseil canadien du porc

Conseil québécois des plantes fourragères

Cultivons biologique Canada

Fédération biologique du Canada

Gampe, Cindy

Global Institute for Food Security

Keller, Scott

Martel, Yvon

Poirier, Vincent

Saindon, Gilles

SasksOrganics

SeedChange

TELUS Agriculture & Biens de consommation

Union Nationale des Fermiers

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Ville de Lacombe

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents ([réunions n^{os} 22, 24 à 27, 29 et 31](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Michael Coteau

